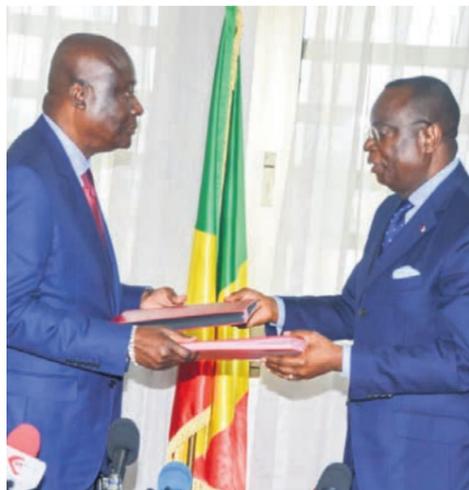


EXÉCUTIF

La valse des passations de service



Jean Baptiste Ondaye et Rigobert Roger Andely



Destinée Hermella Doukaga et Lydie Pongault

La journée du 27 septembre a été consacrée aux cérémonies de passation de service entre les membres entrants et sortants du gouvernement de Makosso II nommés le 24 septembre. Du

ministère des Finances à l'Intérieur et la Décentralisation en passant par l'Energie et l'Hydraulique, la Culture et le Tourisme, l'Economie fluviale ainsi que les

spéciales, les nouveaux ministres ont reçu des dossiers des départements qu'ils ont désormais la charge d'administrer.

Pages 3-4 et 16

UNIVERSITÉ DENIS- SASSOU- N'GUESSO

Les étudiants vont bientôt intégrer le campus



Les étudiants visitant les résidences universitaires de l'UDSN

A la faveur des journées portes ouvertes organisées le 26 septembre, les étudiants des différents Instituts et facultés de l'Université Denis-Sassou-N'Guesso, à Kintélé, ont été informés des conditions de logement et

d'intégration aux résidences universitaires.

Chaque fin de mois, les étudiants congolais et ressortissants de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale vont déboursier 10 000 FCFA contre 50 000FCFA pour les étudiants non ressortissants de cette zone communautaire.

Page 6

PARC NATIONAL DE CONKOUATI-DOULI

Plus de 500 millions FCFA pour la conservation des écosystèmes

L'Union européenne (UE) va apporter 529 millions de francs CFA dans la mise en œuvre du projet intitulé « Convergences intérêts économiques et enjeux écologiques dans la gestion du Parc national de Conkouati-Douli » basé dans le département du Kouilou.

La convention de financement a été signée le 27 septembre à Brazzaville entre l'ambassadeur de l'UE au Congo Giacomo Durazzo et le représentant de l'Ong Noé, Jean Matthieu Laboureur.

Page 5



La présentation des parapheurs après signature

CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Le Congo plaide pour la mobilisation des fonds

Dans son intervention à la tribune des Nations unies, le 26 septembre lors de la 77e session ordinaire de l'Assemblée générale, le ministre des Affaires étrangères, de la Francophonie et des Congolais de l'étranger, Jean-Claude Gakosso, a plaidé pour la mobilisation des ressources financières en faveur des pays en développement qui luttent contre les effets du changement climatique.

« Les forêts du Bassin du Congo qui constituent le deuxième réservoir écologique de la planète et que nous préservons comme la prunelle de nos yeux depuis des années attendent toujours d'être pourvues d'un soutien robuste, à la hauteur de l'enjeu existentiel qu'elles représentent », a-t-il déclaré.

Page 9



Une vue du Bassin du Congo/DR

EDITORIAL

Municipalités

Page 2

ÉDITORIAL

Municipalités

Les maires des municipalités congolaises ont été élus ou reconduits pour cinq ans, à l'issue du renouvellement du mandat des bureaux exécutifs des Conseils municipaux. Ces nouveaux promus sont conscients tant soit peu des défis qui les attendent.

Au nombre de ceux-ci figurent l'insalubrité, l'insécurité, l'accès à l'eau potable et à l'électricité, l'assainissement, les érosions et autres problèmes environnementaux. Les élus municipaux auront à focaliser leurs efforts sur la résolution progressive des maux précités devenus récurrents qui entravent grandement le développement des municipalités congolaises.

Leur résolution nécessite cependant des moyens financiers. C'est ainsi que l'Etat devra s'employer à diligenter le processus du décaissement des fonds alloués aux collectivités locales. Si l'argent est affecté aux gestionnaires des agglomérations dans des délais raisonnables, les pouvoirs publics pourront assurer leur émulation tant en termes de quantité que de qualité des projets réalisés.

Malheureusement, les contrats Etat-départements, jadis salués par la population, ne sont plus fonctionnels. Ils avaient pourtant le mérite de définir clairement les obligations et les devoirs de chaque partie contractante. Résultat : on constate que nombreux sont les maires des villes acculés par la population parce qu'ils sont dans l'incapacité d'apporter des solutions aux problèmes auxquels elle est confrontée faute de moyens financiers. Il y a pourtant urgence !

Les Dépêches de Brazzaville

VIE DES PARTIS

Le Club 2002 PUR Fédération France Europe se félicite de la nouvelle donne politique

La nouvelle donne politique gouvernementale et municipale suscite de réels motifs de satisfaction à la Fédération Club 2002 Pur Europe par la nomination de deux de ses anciens cadres : l'entrée au gouvernement de Juste Désiré Mondélé et Louis Gabriel Missatou qui occupe désormais le poste de premier vice-maire de Pointe Noire, capitale océane du Congo.



Juste Désiré Mondélé à gauche et Louis-Gabriel Missatou à droite /DR

Pour le Club 2002, Parti pour l'unité et la République (PUR) créé le 30 janvier 2002 par Guy César Wilfrid N'Guesso, cela s'apparente à une consécration en temps opportun à la vingtième année de son existence en tenant compte du bilan de ses activités menées pendant cette période et de sa projection dans le futur.

Les deux cadres du parti de la majorité présidentielle, Juste Désiré Mondélé et Louis Gabriel Missatou, aujourd'hui aux responsabilités gouvernementales et municipales, ont affûté leurs « Xarmes politiques » durant leur séjour à l'étranger au sein de la Fédération France Europe. Avec des militants de l'époque, ils ont participé à l'éclosion des idées phares de ce qui s'apparentait à

un laboratoire digne d'une force de propositions en alimentant le creuset de l'unité nationale et de l'école politique de leur parti.

De ce fait, la Fédération France Europe Club 2002 PUR, dès la publication de ces deux distinctions républicaines, a salué l'entrée au nouveau gouvernement d'Anatole Collinet Makosso, de Juste Désiré Mondélé en tant que ministre délégué auprès du ministère de l'Intérieur, et de Louis Gabriel Missatou en tant que premier vice-maire d'Évelyne Tchichelle, le nouveau maire de Pointe-Noire, et s'en est félicité. « Notre fierté se situe dans le fait que, depuis 2002, notre parti avait pris l'engagement de soutenir l'action politique de Denis Sassou N'Guesso pendant les

moments exceptionnels de l'apaisement, de la sérénité, de la prospérité et de l'espoir. Une vingtaine d'années plus tard, cette constance nous permet, depuis Paris, de constituer toujours une école du savoir, du mieux vivre ensemble, une force de propositions susceptible de suggérer, par le biais de nos instances, les axes allant dans le sens de la responsabilité assumée en vue de consolider les acquis démocratiques institués grâce au projet sociétal émis par le chef de l'État », clament, d'une manière unanime, les responsables du bureau de la Fédération, tout en souhaitant bonne détermination et réussite aux deux cadres de leur parti.

Marie Alfred Ngoma

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo

Secrétaire des rédactions :

Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chefe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Dorly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoor-donnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou,
Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama,
Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho,
Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé
Ngonu /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzoni B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,
République du Congo
Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE

Jean-Baptiste Ondaye a pris ses fonctions

Le nouveau ministre de l'Économie et des Finances, Jean-Baptiste Ondaye, a officiellement pris ses fonctions le 27 septembre à Brazzaville, en présence des agents et cadres de ce département, à l'issue d'une cérémonie de passation de service avec son prédécesseur.

Le ministre entrant de l'Économie a été nommé le 24 septembre dernier dans le gouvernement Makosso II, succédant à Ingrid Olga Ghislaine Ebouka Babackas. Conscient de la tâche qui l'attend, Jean-Baptiste Ondaye a déclaré : « Je puis vous assurer que j'entends placer l'exercice de ma responsabilité sous le sceau du raffermissement des avancées réalisées par notre pays dans le domaine économique... ». A cet effet, il veut compter sur la disponibilité, l'ardeur au travail de ses nouveaux collaborateurs et le soutien de la tutelle pour relever les défis. « Je voudrais compter sur la disponibilité, la compétence et l'efficacité des femmes et des hommes en service dans ce ministère, pour la conduite des affaires qui m'ont été confiées, car ce sont eux qui conditionnent l'aboutissement de toute entreprise ; ce sont eux qui constituent la première ressource, de loin la plus déterminante », a indiqué Jean-Baptiste Ondaye.

Le nouveau ministre de l'Économie s'est également félicité du travail accompli par la ministre sortante, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka Babackas, durant toutes les années passées à la tête de ce département. « Madame la ministre, je voudrais vous adresser mes sincères remerciements

pour toutes les informations appuyées par les documents que vous avez mis à ma disposition à l'effet d'assurer la continuité du service public dans le domaine qui nous concerne ici, à savoir celui de l'économie de notre pays », a-t-il dit.

Jean-Baptiste Ondaye a poursuivi : « Je ne doute pas un seul instant qu'entre vous, madame la ministre, et moi-même, se poursuivra, avec plus d'allant, ce même type de collaboration fructueuse que nous avons entretenue dans le cadre de la task-force dédiée à l'élaboration et à la mise en œuvre du Plan national de développement ».

La ministre sortante, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka Babackas, de son côté, a rappelé que dans un contexte de programme avec le Fonds monétaire international, les différents chantiers en cours de réalisation au sein du ministère en charge de l'Économie sont autant d'enjeux nécessitant la conjugaison harmonieuse d'efforts de tous, pour leur achèvement et ce, dans l'intérêt supérieur du pays. « ... Vous prenez le relais dans une maison bien tenue avec des collaborateurs prêts à servir dans le cadre d'un choix affirmé de politiques publiques orientées vers une économie forte, diversifiée et résiliente pour une



Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas passant le témoin à Jean-Baptiste Ondaye. DR

croissance inclusive et un développement durable irréversible. Ma mission étant arrivée à son terme, il vous appartient désormais de veiller à la destinée dudit ministère», a-t-elle fait savoir.

S'adressant aux collaborateurs, elle a déclaré : « Je suis convaincue de la franche collaboration et du soutien décisif que vous apporterez à mon successeur pour l'at-

teinte des objectifs qui lui seront assignés, par votre professionnalisme hautement apprécié et jamais démenti durant ces mois passés à mes côtés ».

Gloria Imelda Lossele

RÉAMÉNAGEMENT DU GOUVERNEMENT

Passage du secteur informel à l'économie informelle

« Le secteur informel que nous avons jusqu'ici, sous notre responsabilité, ne concerne qu'un segment de l'économie informelle. Il faut noter que le secteur informel ne se caractérise que par les entreprises non structurées alors que l'économie informelle englobe en son sein un chantier beaucoup plus vaste : le secteur informel, l'emploi informel, la production non marchande des ménages, le e-commerce non déclaré et bien d'autres services », a fait savoir la ministre des Petites et moyennes entreprises et de l'Artisanat, Jacqueline Lydia Mikolo, le 27 septembre à Brazzaville, lors de la passation de service avec la ministre de la Promotion de la femme et de l'Intégration de la femme au développement, Inès Nefer Bertille Ingani, qui hérite désormais du portefeuille de l'économie informelle.

Pour sa part, la ministre de la



Passation de service entre les ministres Jacqueline Lydia Mikolo et Inès Nefer Bertille Ingani

Promotion de la femme et de l'Intégration de la femme au développement et de l'Économie informelle mesure le poids des responsabilités qui s'ajoutent à sa mission. « L'économie informelle est caractérisée par une transversalité qui rend la mission complexe. Mais, nous allons capitaliser et consolider les acquis du travail fait par ma collègue pour relever les défis qui nous interpellent », a déclaré la ministre Inès Nefer Bertille Ingani.

Les deux membres du gouvernement qui viennent de réaliser leur troisième passation de service, depuis qu'elles ont intégré l'exécutif en 2016, vont continuer à travailler main dans la main pour faire en sorte que l'économie informelle contribue activement à la diversification de l'économie nationale au nom de la solidarité gouvernementale.

Rominique Makaya

FINANCES

Jean-Baptiste Ondaye tient à consolider les acquis macro-économiques

Nommé par décret présidentiel du 24 septembre dernier, le nouveau ministre de l'Économie et des Finances, Jean-Baptiste Ondaye, a pris ses fonctions le 27 septembre. Dans le cadre de la mise en œuvre de sa feuille de route, le nouvel argentier congolais a promis de consolider les acquis macro-économiques obtenus dans la gestion des finances publiques.

Frappée de plein fouet depuis 2014 par une crise économique sans précédent, la situation macro-économique congolaise s'améliore peu à peu, après de gros efforts consentis par le gouvernement dans les réformes. Pour atteindre cet objectif à court et moyen terme, le nouveau ministre de l'Économie et des Finances entend œuvrer pour capitaliser sur les acquis d'aujourd'hui.

« Je voudrais saisir la présente occasion pour affirmer que c'est sous le signe de la consolidation des précieux acquis obtenus dans la gestion des finances publiques que j'entends placer mon action. C'est la raison pour laquelle je vais recourir à vos sages conseils », a indiqué Jean-Baptiste Ondaye.

Pour y parvenir, il dit compter sur l'expertise des cadres de son département ministériel mais aussi sur les sages conseils de son prédécesseur, Rigobert Roger Andély, à qui il a reconnu un excellent travail abattu en quinze mois seulement à la tête de ce ministère.

Sur la table du nouveau ministre des Finances, Rigobert Roger Andély a laissé plusieurs dossiers de grande importance. Il s'agit, entre autres, de l'achèvement des travaux de la loi de finances 2023 ; l'exécution du plan national de résilience, la poursuite des pourparlers avec les institutions internationales ainsi que la situation de la dette publique.

S'exprimant à cet effet, le ministre des Finances sortant a invité son successeur à mettre un accent particulier sur le redressement de la dette extérieure pour laquelle il avait déjà abattu un travail remarquable. Peu avant, le ministre du Budget, des Comptes publics et du Portefeuille public, Ludovic Ngatsé, a lui aussi pris ses fonctions au terme d'une passation de service avec le ministre des Finances, du Budget et du Portefeuille public sortant, Rigobert Roger Andély.

Firmin Oyé



L'échange des parapheurs entre les deux ministres/Adiac

NAVIGATION FLUVIALE

Les professionnels édifiés sur l'apport de l'audit interne

Dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale des fleuves et des rivières, l'Association des professionnels de la navigation intérieure du Congo (Apnico) a organisé un séminaire de partage d'expériences sur le thème « L'apport de l'audit interne dans le redressement des structures des transports fluviaux du Congo ».

L'Apnico n'a pas voulu laisser passer inaperçue la journée dédiée aux acteurs des fleuves et rivières du Congo. Lors du séminaire organisé à cet effet, les membres de cette association et leurs partenaires ont non seulement échangé mais aussi découvert, de façon explicite, le rôle de l'audit interne concernant le redressement des structures des transports fluviaux du Congo.

Les participants se sont, en effet, accordés sur le fait que l'audit interne est considéré comme un outil incontournable de la bonne gouvernance dans une organisation. « Dans le cadre des missions d'assurance, l'auditeur interne procède à une évaluation objective en vue de formuler en toute indépendance une opi-

nion ou des conclusions sur un processus, un système ou tout autre sujet », a expliqué l'animateur du séminaire, Isaac Gervais Onghabat.

En présence du directeur général adjoint du Port autonome de Brazzaville et port secondaire, Joseph Simba, le président de l'Apnico, Charand

Ndombi Tchijena, a signifié que ce genre de rencontres devrait s'organiser régulièrement afin de permettre aux membres de la structure qu'il dirige d'actualiser leurs connaissances avant d'émettre des avis allant dans le sens de l'amélioration du secteur fluvial.

« Ce séminaire particu-

lièrement riche en enseignements et en messages contribuera à l'amélioration de la gouvernance de nos structures. L'Apnico et nous tous avons des raisons d'espérer. Les interventions qui se sont succédé ce jour nous ont montré qu'il reste encore un grand chemin à parcou-

rir pour rendre nos dispositifs pleinement conformes », a expliqué Charand Ndombi Tchijena.

Soucieux de l'avenir de leur secteur d'activité, les participants à ce séminaire estiment qu'en dehors de son rôle stratégique dans la sous-région, le transport fluvial constitue le seul moyen de transport lourd à moindre coût qui désenclave une partie des départements du nord Congo et des pays limitrophes. Ainsi, dans l'objectif d'améliorer la productivité du secteur des transports fluviaux et d'éviter les différents conflits organisationnels, les participants pensent qu'il y a lieu de se lancer dans une réforme profonde et globale du secteur.

Rude Ngoma



Les participants au séminaire/Adiac

PARC NATIONAL CONKOUATI-DOULI

Plus de 500 millions FCFA pour la conservation des écosystèmes

L'ambassadeur de l'Union européenne (UE) au Congo, Giacomo Durazzo, et le représentant de l'Organisation non gouvernementale (ONG) Noé, Jean Matthieu Laboureur, ont signé, le 27 septembre à Brazzaville, un contrat de financement de 529 millions FCFA. Ce fonds permettra d'assurer une gestion durable de la flore et de la faune du Parc national de Conkouati-Douli, situé dans le département du Kouilou.



Présentation des parapheurs après signature/DR

La signature de la convention entre les deux parties précède le lancement du projet « Converger intérêts économiques et enjeux écologiques dans la gestion du Parc national de Conkouati-Douli ». Ce projet sera mis en œuvre par l'ONG Noé, mandatée depuis 2021 par le gouvernement congolais pour la gestion intégrée dudit parc national. Outre

la gestion durable de la flore et de la faune, cette ONG française a également la mission d'améliorer les conditions de vie des communautés riveraines. Pour l'ambassadeur de l'UE,

c'est une aire protégée qui se distingue des autres parcs du pays de par son écosystème et sa biodiversité. « Il a aussi un potentiel touristique important de par sa proximité à la ville de Pointe-Noire. D'où une possibilité de développement de l'écotourisme plus facile que dans les zones protégées du nord. En considération de tout cela, on a pensé donner un premier financement limité. Si c'est couronné de succès, on apportera un deuxième financement », a-t-il déclaré.

Intervenant à son tour, le représentant de l'ONG Noé a indiqué que cette signature était importante car, « c'est l'un des joyaux du Congo de par sa diversité. Cependant, autour et à l'intérieur du parc il y a trente villages où vivent à peu près 7000 personnes. Notre mission n'est pas que

de la répression. Au contraire, nous allons essayer de développer les outils nécessaires pour impliquer les populations à la gestion du parc. » Notons que Noé réalisera ce projet avec l'objectif général d'améliorer la conservation des écosystèmes et des espèces menacées, en convergeant les intérêts économiques et les questions écologiques dans la gestion du parc. Dans ce contexte, la subvention de l'UE permettra à Noé et ses partenaires de mettre en œuvre des activités dans et autour du parc, avec un accent particulier sur le développement communautaire, la pêche durable et les processus participatifs dans la gestion. D'une superficie de 5050 km², le Parc national de Conkouati-Douli regorge un écosystème riche et diversifié.

« Lopelle Mboussa Gassia

LUTTE CONTRE L'APATRIDIE

L'opération zéro enfant sans acte de naissance lancée à Bacongo

Organisée du 26 septembre au 29 octobre par l'administrateur-maire du deuxième arrondissement de Brazzaville, Simone Loubienga, « L'opération zéro enfant sans acte de naissance à Bacongo » permettra à tous les enfants de 0 à 12 ans vivant dans cette circonscription administrative de posséder ce document précieux.

Actuellement, près de dix millions de personnes à travers le monde continuent à vivre sans nationalité, y compris près de 200 000 personnes en République du Congo. En effet, malgré les efforts fournis par les pouvoirs publics de rapprocher l'administration de ses administrés aux fins de faciliter l'accomplissement des actes administratifs par la population, le problème des enfants sans acte de naissance ne cesse de prendre de l'ampleur dans le pays.

Selon l'administrateur maire de Bacongo, cette situation concerne aussi bien les zones rurales que les centres urbains, au regard des statistiques fournies par les institutions nationales spécialisées qui l'attestent. « S'agissant de notre arrondissement, les données recueillies au niveau de la brigade de l'état civil, dans la période allant de 2016 à 2021, font état de ce que 1 656 enfants ont fait l'objet de déclaration tardive de naissance tous sexes confondus », a rappelé Simone Loubienga.

La loi n°073/84 du 17 octobre 1984 portant code de la famille stipule, entre autres, que « Toute naissance doit être déclarée à l'officier d'état civil dans un délai franc d'un mois »; Mais, pour des raisons multiples, plusieurs parents n'observent pas cette dis-



position, privant ainsi leur enfant d'un document indispensable à l'accomplissement de tout acte administratif. « Ainsi, le défaut de posséder un acte de naissance est à l'origine de plusieurs conséquences dans la vie de l'enfant parmi tant d'autres. Nous citerons la difficulté de faire attester

son identité ; difficulté de s'inscrire à l'école. Au regard de ces faits que nous rencontrons quotidiennement dans l'exercice de nos fonctions, il nous a paru nécessaire et impérieux de lancer une opération de délivrance des actes de naissance aux enfants âgés de 0 à 12 ans non déclarés à

déclarés à l'état civil dans la période du 26 septembre au 29 octobre ; éliminer les obstacles et les pesanteurs administratifs empêchant les parents à déclarer la naissance de l'enfant dans un centre d'état civil ; inciter les parents à déclarer la naissance de l'enfant dans les délais légaux. Pour atteindre de nombreux enfants dissimulés dans les neuf quartiers de Bacongo, les initiateurs comptent sur les relais communautaires et chefs de quartier. L'opération sera réalisée en partenariat avec les structures du district sanitaire de Bacongo, la Circonscription d'action sociale et le Tribunal d'instance de Makélékélé-Bacongo. La méthodologie consiste à recenser les enfants dans un registre ; délivrer un duplicata de déclaration de naissance ; délivrer le certificat de non inscription ; fournir la réquisition aux fins de transcription d'un acte de naissance ; établir l'acte de naissance.

A travers cette action, la mairie de Bacongo entend, en perspective, monter un projet avec les organisations non gouvernementales ; le Fonds des Nations unies pour l'enfance et le Fonds des Nations unies pour la population afin de traiter tous les cas non pris en compte au cours de cette opération.

Parfait Wilfried Douniama

UNIVERSITÉ DENIS-SASSOU-N'GUESSO

Les étudiants vont bientôt intégrer le campus

Plusieurs étudiants de différents instituts et facultés de l'Université Denis-Sassou-N'Guesso (UDSN) ont participé à la journée portes ouvertes, le 26 septembre, pour se faire une idée des conditions de logement et d'intégration des résidences universitaires.

Les portes des campus de l'UDSN seront ouvertes bientôt. Ces résidences universitaires hébergeront les étudiants, chercheurs et stagiaires inscrits dans un programme d'enseignement ou de recherche dans un établissement supérieur public ou privé conventionné, boursier ou non boursier. L'admission dans ces résidences universitaires n'est définitive qu'après accord de la commission d'admission et du paiement des frais de logement en guise de garantie.

Les dispositions financières prévoient que la caution du loyer ou dépôt de garantie soit réglée avant l'occupation effective de la chambre. Le montant est de 10 000 FCFA pour les étudiants congolais et ressortissants de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale, tandis que les étudiants non res-

sortissants de cette zone doivent payer 50 000 FCFA. Il convient de rappeler que l'UDSN, située à Kintélé, établissement d'enseignement supérieur à vocation panafricaine, a été inaugurée le 5 février 2021 en présence de plusieurs chefs d'Etat. Les domaines de pointe constituent l'offre de formation dans ses onze établissements dont l'ouverture se fait de façon séquentielle : faculté de science et technologie ; institut des sciences techniques appliquées ; école de mines, de l'hydraulique et de l'énergie ; institut supérieur de sciences et techniques de la communication ; école polytechnique supérieure ; la faculté des sciences techniques ; école supérieure de télécommunications. L'objectif étant de fournir au pays les compétences au service du développement et répondre à la problématique du chômage



Les étudiants visitant les résidences universitaires de l'UDSN/Adiac

des jeunes diplômés à travers l'adéquation formation-emploi. Si lors de la première année académique les résidences universitaires n'ont pas pu accueillir les étudiants et

chercheurs, pour l'année académique 2022-2023, les portes desdites résidences seront ouvertes. Le logement en résidence universitaire faisant partie des

biens et services offerts par l'État à l'étudiant pour améliorer sa condition de vie et d'études en milieu universitaire.

Rominique Makaya

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

Un document stratégique en voie d'être mis au point

La vingt-cinquième session du Conseil national de l'enseignement technique et professionnel s'est ouverte le 27 septembre, sous le patronage du ministre en charge de ce département, Ghyslain Thierry Maguessa Ebome. L'objectif est de consulter les acteurs de l'éducation sur l'avenir du système éducatif dont l'enjeu reste celui d'ériger les pratiques neuves au croisement de l'introspective et de la prospective d'une nouvelle gouvernance de ce sous-secteur.

Pendant trois jours, les participants vont proposer des dispositions pratiques et éclairées pour cette année qui prennent en compte la réforme en cours amorcée depuis plus d'un an, « réforme qui s'organise autour des priorités suivantes : la refonte de l'organigramme du ministère de l'Enseignement technique et professionnel ; la réforme des systèmes d'évaluation des examens et concours professionnels en accordant une place aux épreuves pratiques et à la double évaluation, impliquant les pédagogues et les entreprises afin de permettre à nos apprentis de s'approprier les situations du monde professionnel, etc. », a déclaré le ministre de l'Enseignement technique et professionnel,



Les participants à la session lors de la cérémonie d'ouverture/Adiac

Ghyslain Thierry Maguessa Ebome.

Il nous a été donné de constater, a-t-il poursuivi, que plus de 70% des bacheliers du secteur de l'Enseignement technique sont obligés de ne pas poursuivre leur formation, faute de structures d'accueil. Pour réussir cette réforme, pense-t-

il, des Brevets de techniciens supérieurs doivent progressivement se nationaliser.

Dans la perspective des états généraux, a conclu le ministre, la réflexion collective doit prendre en ligne de compte tous les instruments disponibles et toutes les études menées par le Projet de déve-

loppement des compétences et pour l'employabilité et le Projet de développement des compétences et des ressources humaines afin de produire un document stratégique unique de développement de l'enseignement technique et professionnel.

Auparavant, le directeur gén-

ral de l'Enseignement professionnel, secrétaire permanent du Conseil, Christophe Lia, a indiqué que cette énième rencontre annuelle des principaux acteurs de ce sous-secteur éducatif intervient dans un contexte particulier du plan d'actions prioritaires et biennal 2022-2023.

« Longtemps rattaché aux autres départements ministériels, le moins que l'on puisse dire est que l'enseignement technique et professionnel n'a pas encore atteint sa vitesse de croisière dans le système éducatif congolais : l'inefficacité du système ; l'inadéquation et l'insuffisance des ressources pédagogiques ; l'inégalité et le délabrement des infrastructures scolaires ... », a-t-il commenté.

Guillaume Ondze

NATIONS UNIES

Le secrétaire général voit en l'Afrique une terre aux ressources énormes

Le patron de l'Organisation des Nations unies (ONU), Antonio Guterres, appelle le monde à voir l'Afrique pour ce qu'elle est : « une terre au potentiel et aux ressources énormes », malgré les crises et les défis qui l'affectent.

Le chef de l'ONU a fait sa déclaration lors de la réunion inaugurale de l'initiative mondiale des entreprises africaines à New York. Il s'agit d'une initiative conçue pour mettre en évidence les opportunités sur le continent africain où chaque secteur de l'économie, de l'industrie à l'agriculture, des services à la finance, est sur une trajectoire de croissance. « *On ne peut pas stopper l'Afrique* », a déclaré Antonio Guterres. Il considère l'Afrique comme un élément essentiel du commerce mondial et une destination d'investissement majeure. « *L'Afrique comprend certaines des économies les plus dynamiques au monde. Et l'Afrique a plus - beaucoup plus - à offrir* », a ajouté le secrétaire général de l'ONU. Il a souligné la forte croissance de l'économie africaine et insisté sur l'inclusion des femmes et des jeunes dans le programme du développement durable à l'horizon 2030 et l'agenda 2063 de l'Union africaine (UA).

Une économie en croissance

Le chef des Nations unies a indiqué que tous les secteurs de l'économie africaine sont en croissance; la population jeune représente une main-d'œuvre dynamique et un marché de consommateurs et d'entreprises; et l'accord sur la zone de libre-échange continentale africaine accélérera encore les opportunités d'investissement et de commerce. Il a toutefois rappelé que « *l'Afrique est confrontée à d'énormes vents contraires et à des crises dont elle n'est pas responsable* », citant la covid-19, la crise climatique, la guerre en Ukraine, les



Antonio Guterres

inégalités croissantes, la crise du coût de la vie, le recul en matière d'objectifs de développement durable et un système financier

: *mettre en évidence les opportunités de nouveaux modèles et technologies de financement; reconnaître l'émergence des in-*

les systèmes alimentaires et assurer la pleine participation des femmes, des jeunes et de la diaspora africaine », a-t-il dit,

« L'heure est à l'innovation, aux nouveaux partenariats public-privé, aux emplois à haute valeur ajoutée ayant pour base des technologies renouvelables. Il existe des opportunités dans tous les secteurs - de l'éducation et de la santé à la finance et aux services »

mondial qui la pénalise et nécessitant une réforme de fond. Et « *[...] le moment est venu d'agir sur la base d'un nouveau récit*

dustries créatives et culturelles africaines sur la scène mondiale; se concentrer sur la transition climatique; transformer

martelant : « *Le monde doit voir l'Afrique pour ce qu'elle est une terre au potentiel et aux ressources énormes* ».

Inclure les femmes et les jeunes

Guidés par le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et l'Agenda 2063 de l'UA, Antonio Guterres pense que les gouvernements et le secteur privé peuvent, ensemble, créer les conditions du succès, avec des investissements audacieux et de nouveaux modèles de financement pouvant placer les objectifs de développement durable au cœur des modèles commerciaux. Il a rappelé que l'Afrique dispose d'importantes sources d'énergie solaire, éolienne, hydraulique et géothermique qui pourraient en faire un leader des énergies renouvelables. La transition vers une énergie propre pourrait créer plus de six millions de nouveaux emplois sur le continent d'ici à 2050. Or, l'Afrique n'a bénéficié que de 2 % des investissements mondiaux dans les énergies renouvelables au cours de la dernière décennie. « *L'heure est à l'innovation, aux nouveaux partenariats public-privé, aux emplois à haute valeur ajoutée ayant pour base des technologies renouvelables. Il existe des opportunités dans tous les secteurs - de l'éducation et de la santé à la finance et aux services* », a-t-il affirmé, exhortant les participants à inclure les contributions des jeunes dans tous leurs projets et initiatives, ainsi que les femmes. « *Il n'est pas possible de construire un continent africain prospère, durable et stable sans la pleine contribution de la moitié de la population* », a-t-il conclu.

Noël Ndong

NIGER

Du matériel militaire américain réceptionné pour la lutte contre le terrorisme

Les Etats-Unis ont offert du matériel de lutte contre le terrorisme à l'armée nigérienne évalué à 13 millions de dollars. Il s'agit de véhicules et d'équipement militaires.

Les États-Unis d'Amérique ont offert du matériel de lutte contre le terrorisme aux Forces armées nigériennes (FAN), a annoncé le ministère nigérien de la Défense nationale. « *Les États-Unis d'Amérique viennent d'offrir un important lot d'équipements destiné à renforcer les capacités du Centre de formation des forces spéciales de Tillia et du Centre de formation de maintien de la paix de Oualam, deux entités stratégiques dans la lutte antiterroriste* », a

indiqué un communiqué. L'équipement servira également à la formation des soldats nigériens engagés dans la mission des Nations unies au Mali (Minusma), pays frontalier également confronté aux violences jihadistes.

« *D'un coût global de 13 millions de dollars américains, le matériel est composé de véhicules blindés de transport de troupes, de Land cruiser, de plusieurs autres équipements qui seront utilisés par les deux centres, ainsi que le Bataillon spécial d'interven-*

tion », a indiqué la même source.

Le matériel a été réceptionné par le ministre nigérien de la Défense nationale lors d'une cérémonie à Niamey. Ce nouveau soutien « est une preuve de la solidité des relations avec les États-Unis » en vue de « la montée en puissance » des forces armées nigériennes, a commenté Alkassoum Indatou. Depuis 2015, le Niger et les États-Unis ont un accord de coopération militaire la sécurité et la bonne gouvernance. Il prévoit que les deux pays s'engagent « à travailler ensemble sur la lutte contre le terrorisme ». Selon l'accord, l'armée américaine est aussi chargée de « *former les*

militaires nigériens dans la lutte contre le terrorisme ».

Depuis 2015, le Niger est confronté à des attaques terroristes dans les régions de Diffa (sud-est), de Tahoua (nord-ouest) et de Tillabéri (ouest). Frontalière du Nord Nigéria, la région de Diffa subit les attaques de Boko Haram. Quant aux régions de Tahoua et Tillabéri, elles subissent des attaques attribuées aux groupes terroristes opérant dans le nord du Mali dont elles sont frontalières. En 2017, les Etats-Unis comptaient 80 soldats au Niger essentiellement des forces spéciales actives anti-jihadistes.

N.Nd.

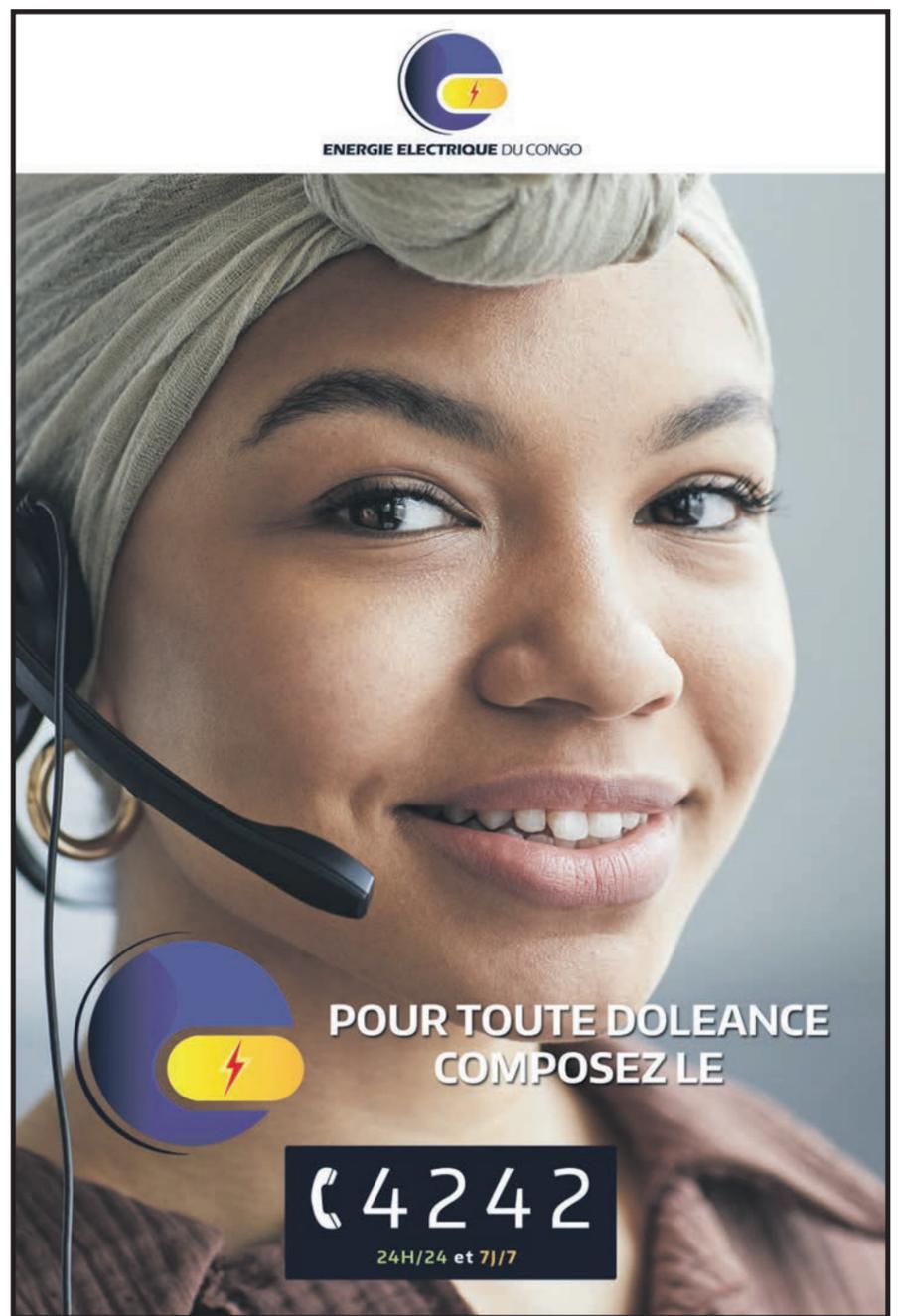


ENERGIE ELECTRIQUE DU CONGO


POUR TOUT BESOIN LIÉ AU DEPANNAGE, AUX INCIDENTS ET AUX RISQUES ELECTRIQUES COMPOSEZ LE

4242

24H/24 et 7/7



ENERGIE ELECTRIQUE DU CONGO


POUR TOUTE DOLEANCE COMPOSEZ LE

4242

24H/24 et 7/7

CIEHC 5

5^{ème} CONFÉRENCE INTERNATIONALE ET EXPOSITION SUR LES HYDROCARBURES AU CONGO
WWW.OILGASCONGO.COM

DU 30 NOVEMBRE AU 02 DÉCEMBRE 2022
LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE AU CONGO: OPPORTUNITÉS ET DÉFIS





D. M. DENIS SASSOU N'GUESSO
Président de la République du Congo
Chef de l'Etat



ANDRÉ KOLINGBA
Président de la République du Congo



JEAN-BENOÎT NANGUY
Président de la République du Congo

CENTRE INTERNATIONAL DE CONFÉRENCE DE KINTÉLÉ BRAZZAVILLE, RÉPUBLIQUE DU CONGO

PARTICIPEZ AU PLUS GRAND ET PLUS ANCIEN ÉVÉNEMENT PÉTROLIER ET GAZIER D'AFRIQUE CENTRALE

#CIEHC




ORGANISÉ PAR : MINISTÈRE DES HYDROCARBURES, RÉPUBLIQUE DU CONGO

EN PARTENARIAT AVEC : AMETrade





CRÉATION DE LA FONDATION MARCEL GOTÈNE



Marcel Gotène, l'un des plus grands peintres modernes africains du XX^e siècle prédisait peu avant sa mort en 2013 :

« Mon œuvre contribuera à mieux faire connaître le Congo sur les cinq continents »

Artiste du vivant inspiré des légendes de son pays, son art et son histoire continuent d'exercer une immense fascination en dépit du temps qui passe.

Si le peintre du Cosmos nous a quittés en 2013, son œuvre lui survit et nous raconte sans relâche l'histoire du Congo.

La Fondation Marcel Gotène créée et dirigée par sa famille entretiendra sa mémoire et sa notoriété au-delà des frontières et du temps.

Soutenez la fondation, préservez le souvenir de l'artiste et de son œuvre en faisant un don.

Compte bancaire de la fondation Marcel Gotène
Banque Congolaise de l'Habitat (BCH) - RIB : 30015-24201-10120001668-71

84, Bd Denis Sassou Nguesso
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

 fondationmarcelgotene@gmail.com
 www.fondationgotene.com

BASSIN DU CONGO

Jean-Claude Gakosso plaide pour la mobilisation des ressources

Intervenant le 26 septembre, à New York, à la tribune des Nations unies, à l'occasion du débat général de la 77e session ordinaire de l'Assemblée générale, le ministre des Affaires étrangères, de la Francophonie et des Congolais de l'étranger, Jean-Claude Gakosso, a rappelé les priorités et les engagements pris dans le domaine de la lutte contre les changements climatiques.

« Les forêts du Bassin du Congo qui constituent le deuxième réservoir écologique de la planète et que nous préservons comme la prunelle des yeux, depuis des années, attendent toujours d'être pourvues d'un soutien robuste et qui soit à la hauteur de l'enjeu existentiel qu'elles représentent », a déclaré Jean-Claude Gakosso dans son discours.

Du haut de la tribune des Nations unies, il a rappelé l'urgence de finaliser les règles d'application de l'accord de Paris sur le climat, et espère notamment que des progrès seront réalisés en matière de mobilisation des ressources financières pour les pays en développement qui luttent contre les effets du changement climatique.

Par ailleurs, a-t-il poursuivi, le Congo nourrit l'espoir que « des ressources significatives seront mobilisées en faveur des pays pauvres que le dérèglement climatique a rendu encore plus vulnérables » lors de la COP 27 dont l'Afrique aura l'insigne honneur d'abriter. Avec un taux de déforestation des plus faibles au monde (0,06%), la République du Congo, a-t-il assuré, « joue à fond sa partition », ajoutant qu'elle « continuera à le faire au nom de la préservation de l'environnement, au nom de la survie de l'humanité ».

« La mise en place du Fonds bleu pour le Bassin du Congo participe, sur le plan régional, de cet engagement. Et, en association avec le gouvernement du Royaume-Uni, qui assure la présidence de la COP26, le gouvernement de mon pays projette de lancer dans les prochaines semaines un forum politique intitulé "Partenariat des leaders sur les forêts et le climat" », a annoncé le ministre.

Signalons que la COP27 se tiendra en novembre prochain à Charm el-Cheikh, en Egypte. Comme pour les précédentes conférences, l'enjeu de cette rencontre sera pour l'Afrique de franchir un nouveau cap dans la mobilisation de l'investissement initial en capital dont elle a besoin pour améliorer sa réponse face au changement climatique à long terme.

Face à l'intensification des crises dans le monde

La situation en Libye, pour laquelle le chef de l'Etat congolais, Denis Sassou N'Guesso, s'investit depuis des années, au nom de l'Union africaine, n'est pas passée sous silence. Jean-Claude Gakosso a rappelé les efforts de paix que le président congolais déploie. Pour lui, « la conférence de réconciliation inter-libyenne que vise la médiation africaine n'aura de sens que si elle est inclusive,



Le ministre Jean-Claude Gakosso

constructive et consensuelle ».

Par la même occasion, le ministre a salué la nomination d'Abdoulaye Bathily comme représentant spécial du secrétaire général des Nations unies en Libye. Il a assuré « du soutien inconditionnel du président Denis Sassou N'Guesso qui préside le Comité de haut niveau de l'Union africaine pour la Libye ». Parlant de la difficile réforme du Conseil de sécurité des Nations unies, le ministre congolais des Affaires étrangères a appelé à donner une place à l'Afrique dans les organes de décisions. « A nous, représentants des pays alliés, réunis au sein des Nations unies, de faire le choix de l'honneur, ici et maintenant, et d'entrer dans

l'Histoire par la grande porte... en nous éloignant à jamais des préjugés », a-t-il déclaré.

S'agissant du « sempiternel embargo sur Cuba », Jean-Claude Gakosso, au nom de son pays, a appelé, une fois de plus, « à la sagesse du peuple américain et à la sagacité de ses dirigeants, qui, comme tout le monde sait, n'ont pour la plupart rien à avoir avec cet avatar suranné de la Guerre froide ».

S'adressant au président américain, Joe Biden, Jean-Claude Gakosso a déclaré : « Monsieur le président, prenez votre courage ! Sans plus attendre, tournez cette page sombre des relations avec Cuba qui appartient au passé ! En agissant ainsi, vous ouvrirez in-

discutablement une perspective nouvelle à l'histoire glorieuse de votre beau pays. Et, la postérité, j'en suis persuadé, vous restera infiniment reconnaissante ».

Sur la guerre en Ukraine, le ministre congolais des Affaires étrangères a appelé à s'engager « sans délai » à des négociations de paix, sous l'égide des Nations unies. « Des négociations justes, sincères et équitables. Depuis le congrès de Vienne, nous le savons, les guerres se terminent toujours autour d'une table », a rappelé le ministre congolais.

« Le monde a urgemment besoin de ces négociations, pour éviter que les affrontements en cours, déjà si dévastateurs, n'aillent encore crescendo et fassent basculer l'humanité dans ce qui pourrait être un cataclysme irréversible », a-t-il insisté.

Les Russes et les Ukrainiens, selon lui, « n'ont guère d'autre choix que d'emprunter ce chemin, celui de la paix. Et, d'ailleurs, nous aussi avec eux ! Car, nous devons être, partout dans le monde, des légions entières, solidaires, pugnaces et capables d'imposer aux lobbies de la guerre l'option inconditionnelle de la paix », a estimé Jean-Claude Gakosso.

Yvette Reine Nzaba

MALI

Inquiétude après la suspension des opérations militaires allemandes

Depuis que l'Allemagne a une nouvelle fois, au cours de ce mois, suspendu ses opérations de reconnaissance au Mali, dans le cadre de la mission onusienne après un nouveau refus de survol du territoire, la communauté internationale redoute la dégradation de la situation sécuritaire sur le terrain. Une préoccupation qui a poussé le secrétaire général des Nations unies à appeler à trouver des « solutions nouvelles » pour la force de maintien de la paix, alors que des défis persistent sur le sol malien en dépit des efforts collectifs déjà consentis.

La raison pour laquelle Berlin a décidé de suspendre ses opérations de reconnaissance au Mali est connue : Bamako ne veut certainement pas lui remettre l'autorisation de survol du territoire. Elle « sera délivrée prochainement » à la mission allemande sur place, a indiqué le gouvernement malien, sans autres précisions. Ce qui suscite des interrogations de la force de maintien de la paix. Cette autorisation devait concerner les vols entre Gao, qui abrite le camp principal de l'armée allemande au Mali, et Niamey, capitale du Niger voisin. Son refus intervient alors que la Bundeswehr n'avait repris ces opérations de reconnaissance que début septembre. L'Allemagne avait suspendu mi-août l'engagement de ses soldats au Mali après des tensions avec Bamako qui refusait le survol de son territoire par des appareils allemands.

Même si les vols effectués vers l'Allemagne par l'avion de transport destiné aux rotations des contingents de la Bundeswehr

ne sont pas concernés par la suspension actuelle, les autorités allemandes se disent très préoccupées par les tensions qui s'y développent après le départ des troupes françaises, selon un porte-parole du commandement opérationnel de la Bundeswehr. Or, les troupes allemandes sont censées en partie compenser le départ des soldats français, après que la junte malienne au pouvoir a poussé vers la sortie l'ancien allié et relancé la coopération avec Moscou.

Pour le chancelier allemand, Olaf Scholz, son gouvernement travaille « de façon intensive » sur l'avenir de la présence des soldats dépêchés par Berlin au Mali « en tenant compte de tous les aspects ». En premier lieu, « la sécurité des soldats doit être garantie - cela vaut pour les questions de droits de survol, pour la question de l'utilisation des drones, pour la question de savoir s'il existe une sécurité suffisante pour remplacer ce que les Français ont fait jusqu'à présent », a-t-

il expliqué. « Nous ne voulons en aucun cas nous retrouver dans une situation où nous dépendrions de la bonne coopération des forces russes présentes sur place », a poursuivi le chancelier devant les cadres de l'armée allemande.

Berlin en appelle au sens de responsabilité de Bamako

Dans le cadre de la Mission des Nations unies au Mali (Minusma), les forces allemandes - environ 1100 soldats - participent à la protection de l'aéroport de Gao et effectuent des vols de reconnaissance pour assurer la sécurité de leurs patrouilles. En dépit du fait que cette ville de l'est du pays abrite le camp principal de l'armée allemande et eu égard aux derniers développements de la situation au Mali et de la position de la junte face à la force internationale, Olaf Scholz se demande si l'engagement des forces allemandes « a un sens », si les troupes allemandes peuvent « contribuer à la stabilisation du pays ou au moins

des régions concernées », si elles peuvent aussi « garantir que l'aide au développement soit rendue possible par leur présence ».

Le chancelier, qui s'interrogeait sur toutes ces préoccupations, voulait certainement en appeler aux sens de responsabilité de la junte malienne qui, selon des observateurs, a été de plus en plus versatile ces derniers temps dans ses prises de position face aux pays qui participent à la force de maintien de la paix au Mali, dont l'Allemagne et la Côte d'Ivoire.

Les relations entre le Mali et l'ONU, dont les Casques bleus sont présents dans le pays depuis 2013, se sont dégradées depuis quelques semaines. Outre le refus de l'autorisation de survol à l'Allemagne, l'arrestation de 49 soldats ivoiriens, le 10 juillet à Bamako, et leur inculpation mi-août pour « tentative d'atteinte à la sûreté extérieure de l'État » ont tourné à la crise diplomatique entre les deux pays voisins. La junte malienne au pouvoir qualifie ces soldats de

« mercenaires » tandis qu'Abidjan assure qu'ils sont en mission pour l'ONU, dans le cadre d'opérations de soutien logistique à la Minusma.

Réagissant à ce sujet après la libération de trois soldates intervenue début septembre dernier sur les 49 interpellés, l'ONU a appelé à leur « libération immédiate ». Le secrétariat de l'organisation « soutient fortement tous les efforts pour faciliter cette libération ainsi que la restauration de la confiance et la promotion du bon voisinage entre les deux pays », selon un communiqué, dans lequel cette instance souligne sa « profonde appréciation de la contribution de la Côte d'Ivoire aux opérations de maintien de la paix de l'ONU et à la Minusma en particulier ». Ce communiqué fait suite à une récente interview à RFI et France 24 du secrétaire général, Antonio Guterres, dans laquelle il déclarait que les soldats ivoiriens détenus n'étaient « pas des mercenaires ».

Nestor N'Gampoula

LUTTE CONTRE LE PALUDISME

Les scientifiques africains en quête de solutions

Quelque cinq cents scientifiques de plus de cinquante pays d'Afrique se réunissent à Kigali, du 26 au 29 septembre, dans le cadre de la 8^e conférence annuelle de l'Association panafricaine de lutte anti-vectorielle (Panafrican mosquito control association), dont le but est de trouver les moyens d'éradiquer le paludisme.

Selon l'Organisation mondiale de la santé, un enfant meurt du paludisme toutes les deux minutes et chaque année, plus de deux cents millions de nouveaux cas de cette maladie sont notifiés. Pour Duncan Koby Athinya, spécialiste des insectes et participant à la 8^e conférence annuelle de l'Association panafricaine de lutte anti-vectorielle, interrogé par «Radio France internationale», il est devenu urgent de «travailler tous ensemble de sorte que les maladies à transmission vectorielle, parfois appelées les maladies des pauvres, soient réellement éliminées du continent africain». «Par exemple, en assurant une collecte uniforme des données. En effet, avec une meilleure harmonisation, les données collectées dans diverses parties de l'Afrique subsaharienne pourront être comparées et des scénarios créés pour trouver les meilleures solutions pour éradiquer le paludisme», a-t-il poursuivi.



La recherche dans un laboratoire DR

Notons que cette conférence annuelle intervient une semaine après le sommet des Nations unies à New York, où le Fonds mondial a mobilisé

14,2 milliards de dollars afin de lutter contre le paludisme, mais aussi contre la tuberculose et le sida, même si l'objectif est de 18 milliards, rappelle

la porte-parole de l'ONG Speak Up Africa, Maelle Ba. «Nos dirigeants en Afrique doivent prioriser cette maladie, on attend plus d'investissement au niveau de l'Afrique dans la lutte contre le paludisme», cette maladie qui tue en Afrique plus qu'ailleurs», a-t-elle confié à «Radio France internationale».

Cependant, le drame est que les chercheurs africains peinent à mettre en commun leurs connaissances pour venir à bout de cette maladie.

Le responsable technique chez le fabricant de moustiquaires Vestergaard, Athinya, est néanmoins conscient des défis. La pandémie de covid-19 a notamment ralenti les progrès accomplis au cours des deux dernières décennies. «C'est peu probable que nous arrivions à atteindre l'objectif (de 2030) pour éradiquer le paludisme, mais cela ne veut pas dire que rien n'a été fait», a-t-il fait savoir.

Seulement, a-t-il ajouté, il

faut aller plus loin. «Il nous faut des plateformes comme cette conférence de l'Association panafricaine de lutte anti-vectorielle. La plupart des pays du continent sont présents pour partager leurs idées», avec à la clé des partenariats signés à la fin du sommet.

Mais il y a problème. Les différents pays africains ont encore du mal à partager leurs connaissances pour s'attaquer aux problèmes de santé. D'après un rapport de Thomson Reuters, sur les six pays les plus performants en matière de recherches, aucun ne comptait un pays africain parmi ses principaux partenaires. Dans une tribune publiée vendredi dernier, son organisation de plaidoyer présente au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire et au Sénégal, a interpellé les dirigeants à New York pour leur demander de redoubler d'efforts, afin de mettre fin au paludisme qui, selon Maelle Ba, «tue un enfant dans le monde chaque minute», 96% d'entre eux se trouvant en Afrique.

Josiane Mambou Loukoula

CPI

Ouverture du procès d'un ancien chef de guerre de la rébellion de l'ex-Seleka

Mahamat Saïd Abdel Kani, ancien chef de guerre au sein de la rébellion de l'ex-Séléka, en Centrafrique, serait responsable de sept accusations de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité. Il est détenu à la Haye, aux Pays-Bas.

Le procès de l'ancien chef de guerre de l'ex-Séléka, Mahamat Saïd Abdel Kani, s'est ouvert, le 26 septembre à la Haye, par la Cour pénale internationale (CPI), relevant que «l'accusé a compris la nature des charges à son encontre». L'ancien commandant présumé de la Séléka est accusé de crimes contre l'humanité et de crimes de guerre, qui auraient été commis à Bangui, la capitale centrafricaine, en 2013. Il s'agit des crimes commis dans le cadre de l'attaque généralisée et systématique constituant des crimes contre l'humanité, a déclaré le procureur de la Cour, Karim Khan. Il a expliqué : «M. Saïd savait que sa conduite faisait partie de cette attaque généralisée. Des juges indépendants détermineront la véracité de notre dossier».

Ce dernier a «plaidé non coupable de toutes les charges». A cause de son grade de commandant de la Séléka, la CPI estime que Mahamat Saïd Abdel Kani serait associé aux crimes commis contre les civils au cours de la guerre contre les anti-Balaka, mouvement soutenant l'ancien président François Bozizé. Proche de Michel Djotodia, le chef de la Séléka qui a succédé à François Bozizé, il travaillait sous la responsabilité directe de Nourredine Adam, à l'époque ministre de la Sécurité publique, lui aussi recherché par la CPI pour avoir enlevé, torturé et tué plusieurs personnes.

Sept chefs d'accusation de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité retenus

«Cette journée a été longue à venir : c'est la première fois qu'un commandant supérieur du groupe armé Seleka comparait devant la CPI», a fait remarquer le procureur de cette cour, ajoutant : «La beauté de la loi est qu'il n'y a pas d'endroit où se cacher». Mahamat Saïd Abdel Kani fait face à sept chefs d'accusation de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité, commis entre avril et août 2013 à Bangui, contre des détenus accusés de soutenir l'ancien président François Bozizé. Le mandat d'arrêt à son encontre a été délivré sous scellés le 7 janvier 2019 pour crimes de guerre, notamment pour des actes de torture et traitements cruels et de crimes contre l'humanité présumés commis à Bangui en 2013, en procédant par des empoisonnements ou autre forme de privation grave de liberté physique, torture, persécutions, disparitions forcées et autres actes inhumains. L'accusé a été remis par les autorités de Bangui à la CPI le 24 janvier 2021, sur la base d'un mandat d'arrêt délivré en 2019. À l'ouverture du procès, Mahamat Saïd Abdel Kani a plaidé non-coupable des chefs d'accusation de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité.

Noël Ndong

CAISSE NATIONALE
DE
SECURITE SOCIALE

Boulevard Denis SASSOU NGUESSO
BRAZZAVILLE

B.P. : 182
CCP. 111-02
Tél. : 05 303 37 95
Email : drc@cnss-congo.cg

République du Congo
Unité* Travail* Progrès

COMMUNIQUE DE PRESSE

En raison de la perturbation du trafic aérien, les équipes de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) chargées de procéder au recensement des retraités et rentiers résidant en Europe, n'ont pas pu effectuer à temps le déplacement.

En conséquence, le début de cette opération initialement prévu pour le mardi 27 septembre 2022 est repoussé au jeudi 29 septembre 2022 à Paris, dans les locaux de l'Ambassade du Congo En France.

La direction générale de la CNSS présente ses excuses pour tout désagrément pouvant naître du fait de ce report.

Fait à Brazzaville, le 26 SEPT 2022

Le Directeur Général

LE DIRECTEUR GENERAL
Evariste ONDONGO.

JOURNÉE MONDIALE DE LA CONTRACEPTION

Le patron de la Santé en RDC dévoile les nouveaux engagements

Le ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévention, Jean-Jacques Mbugani Mbanda, a présidé, le 26 septembre à Kinshasa, la cérémonie marquant la célébration de la Journée mondiale de la contraception. Il a dévoilé les nouveaux engagements du pays pour améliorer l'accès aux contraceptifs pour les femmes et filles adolescentes d'ici 2030.

Dans son mot de circonstance, Jean-Jacques Mbugani Mbanda a mis un accent particulier sur l'objectif de la Journée mondiale de la contraception, à savoir la faire connaître à chaque personne se trouvant dans le besoin et surtout de permettre aux femmes de faire des choix éclairés en matière de santé génésique. L'idéal est que chaque grossesse soit voulue et programmée. Pour le ministre de la Santé, cette célébration coïncide avec un triple événement, la proclamation des engagements de la République démocratique du Congo (RDC) en faveur de la planification familiale (PF) d'ici à 2030, la vulgarisation du nouveau plan stratégique PF 2021-2025 et la célébration de la Journée mondiale de la contraception constitue une occasion de faire connaître également les nombreuses avancées dans le domaine de la PF ainsi que les valeurs fondamentales de service, d'intégrité et de professionnalisme dans l'offre des services de planification familiale.

Notons que cette journée a été célébrée sur le thème national

« Accès à une contraception saine et adaptée pour tous en RDC ». Pour ce faire, le ministre de la Santé reste déterminé à faire triompher la vision du chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, qui prône la gratuité des accouchements ainsi que tous les soins pré et post natal. « L'action de mon ministère fait focus sur la situation sanitaire et le mode de vie de chaque personne en vue de répondre notamment aux besoins de toutes les femmes atteintes des affections chroniques ou pré-existantes, pour lesquels les informations sur la contraception restent d'une grande importance », a-t-il indiqué.

La RDC est un pays à forte mortalité maternelle, selon les statistiques. Face à ce tableau, l'autorité politico-sanitaire a soutenu que la contraception constitue le moyen le plus sûr de prévenir les grossesses non désirées chez toutes les femmes en âge de procréer, en général, et chez les adolescentes et jeunes filles en particulier. Elle permet de réduire de 30% la mortalité mater-

nelle. « Le gouvernement de la République fournit déjà beaucoup d'efforts pour l'achat des contraceptifs afin d'améliorer l'accès des femmes et filles adolescentes ainsi qu'à toutes les personnes se trouvant dans le besoin », a déclaré le ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévention.

Jean-Jacques Mbugani a profité de la célébration de cette journée pour annoncer le nouvel engagement pris par le gouvernement en matière de planification familiale, fondé sur les droits dans le cadre de FP 2030. « Ce nouvel engagement redynamisera la prochaine décennie en matière de planification familiale jusqu'en 2030, en favorisant un partenariat gagnant-gagnant pour le gouvernement, la société civile, les organisations multilatérales, les donateurs... afin de constituer un avenir où toutes les femmes et les filles auront la liberté et la capacité de mener une vie saine et de prendre leurs propres décisions en connaissance de cause sur l'utilisation de la



Jean-Jacques Mbugani Mbanda

contraception et la procréation, et de participer sur un même pied d'égalité à la société et à son développement », a soutenu le numéro un de la santé en RDC. Tenant compte de la thématique de la Journée

mondiale de la contraception de cette année, l'objectif est de réduire sensiblement la charge de la mortalité maternelle et permettre au pays d'accéder aux dividendes démographiques.

Blandine Lusimana

CÉNI

Le calendrier électoral attendu avant fin 2022

Le processus électoral évolue tant bien que mal. L'espoir reste toujours de mise quant à la tenue des élections générales d'ici à l'année prochaine.

A la Centrale électorale nationale indépendante (Céni), l'on travaille d'arrache-pied pour que le processus électoral ne rencontre aucun souci, dans le but d'amener à bon port les Congolais à choisir leurs députés, sénateurs ainsi que le président de la République en 2023.

C'est dans ce cadre qu'il faut situer la rencontre qui a eu lieu le 24 septembre entre le président de la Céni, Denis Kadima, et les représentants des partis politiques, toute tendance confondue. L'objet de cette rencontre était d'édifier les formations politiques, en tant que partie prenante au processus électoral, sur les avancées déjà glanées et sur ce qui reste encore à faire. Il appert, à la lumière de l'évaluation faite, que la dynamique électorale imprimée par la Céni suit son cours avec, à la clé, des réalisations telles que l'actualisation de la cartographie électorale, le test grandeur nature des kits d'enrôlement des électeurs et la préparation de l'enrôlement des Congolais vivant à l'étranger avec la phase pilote dans cinq pays.

Dans la foulée, le président de la Céni a fait part à ses hôtes de sa détermination à publier le calendrier électoral dans les deux prochains mois. « Le calendrier va sortir dans les deux mois qui vont suivre, mais donner une date avec précision pour l'instant est vraiment impossible. Déjà que beaucoup de paramètres qui

concourent à la publication de ce calendrier échappent au contrôle de la Céni. Avec la feuille de route publiée par le nouveau bureau de la Céni qui sert de boussole, les politiques peuvent se faire une idée sur l'état d'avancement du processus en cours », a-t-il indiqué. Toutefois, il a nuancé en déclarant rester prudent quant à fixer une date précise vu qu'il faut vider tous les préalables et se rassurer que toutes les conditions sont réunies.

Rappelons toutefois que dans ses conclusions le rapport portant sur « La cartographie des risques de conflits en RDC avant, pendant et après les élections », commandé par le Programme des Nations unies pour le développement, publié récemment, note, entre autres, que « le processus électoral actuel ne présente pas les garanties suffisantes pour être organisé et achevé dans les délais constitutionnels ». Ledit rapport donne quelques exemples pour étayer les craintes exprimées. Il y a d'abord le calendrier qui serait serré d'ici à fin 2023. Le document évoque aussi l'ambition de la Céni de synchroniser quatre scrutins en 2023 (la présidentielle, la députation nationale, la députation provinciale et les scrutins locaux) tout en ajoutant que l'un des plus grands défis sera justement l'organisation matérielle des élections locales.

Alain Diao

NORD-KIVU

Le ministère de la Santé annonce la fin d'Ebola à Beni

« En ce mardi 27 septembre 2022, après quarante-deux jours de surveillance renforcée sans nouveau cas confirmé, et selon le protocole de l'Organisation mondiale de la santé, je suis heureux de déclarer solennellement la fin de la 15^e épidémie de la maladie à virus Ebola dans la province du Nord Kivu, en République démocratique du Congo, qui aura duré un mois et douze jours », a indiqué le ministre de la Santé, Jean-Jacques Mbugani.

Pour saluer les efforts consentis dans la lutte contre l'épidémie d'Ebola dans la ville de Beni, Jean-Jacques Mbugani a remercié tous les partenaires qui ont travaillé la main dans la main avec le ministère de la Santé. « Je remercie particulièrement les équipes locales de la Zone de Santé de Beni, la Division provinciale de la Santé du Nord-Kivu et les experts du niveau national qui ont œuvré sans relâche pour l'obtention de ce résultat », a déclaré le ministre.

« Ce résultat est également le fruit de l'appui de nos partenaires techniques et financiers œuvrant toujours à nos côtés dans la gestion des urgences. Cette résurgence, a-t-il révélé, a bénéficié de l'attention particulière du chef de l'Etat, Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, qui a chargé le ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévention, à travers la direction générale de lutte contre la maladie, à apporter toute l'expertise technique nécessaire à l'équipe provinciale et aux équipes locales dans la lutte contre cette résurgence.

A en croire le ministre de la Santé, grâce aux acquis des précédentes épidémies et l'accompagnement

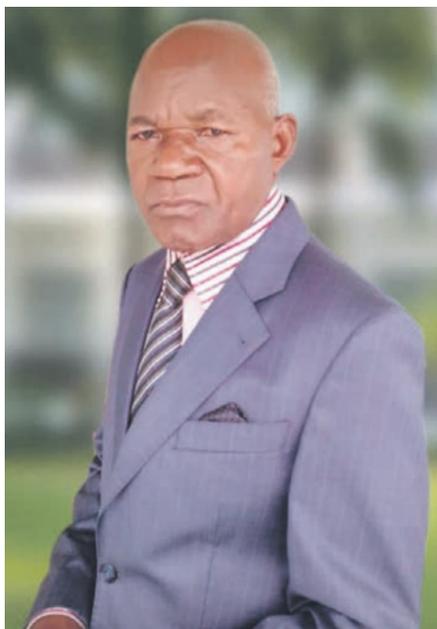
de la province et de la nation, l'expertise des équipes locales et leur professionnalisme ont permis de contenir l'épidémie dans les limites de l'aire de santé de Butanuka, dans la Zone de santé de Beni. Malgré la proclamation de la fin de l'épidémie, le ministre Mbugani a précisé que la République démocratique du Congo continue à faire face à d'autres urgences de santé publique telles que le choléra, le monkey pox, la rougeole Pour vaincre ces fléaux, il a invité les communautés à s'engager aux côtés du personnel de santé et des leaders politiques et religieux. Il a, en outre, souligné qu'au regard de la survenue de l'épidémie de la maladie à virus d'Ebola, souche Soudan en Ouganda, la surveillance transfrontalière devra être renforcée et un plan de préparation devra être mis en place pour les provinces du Nord-Kivu et l'Ituri. Cela, en vue de permettre aux équipes d'être capables de détecter rapidement d'éventuelles urgences de santé publique et ainsi réduire la charge de morbidité et mortalité dans la population.

B.L.

NÉCROLOGIE

Mme Véronique Ngoulou née Essoungou et les enfants Ngoulou ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès inopiné de leur mari et père, Ngoulou Ngaba Goufred, chef de service recouvrement à l'Acsi ex OCl, à la retraite, survenu le 21 septembre 2022, des suites d'une courte maladie.

En attendant le programme des obsèques, la veillée mortuaire se tient à sa résidence, sise rue Ngamaba N° 14, quartier la ferme à Mikalou || (référence : arrêt la ferme) Ce communiqué tient lieu de faire part.



La famille Okieli, Mombouli et Etemabeka ont le regret d'informer les parents, amis et connaissances du décès de leur mère, tante, grande-sœur Okieli julienne, survenu le 20 septembre 2022 à Brazzaville des suites d'une courte maladie. La veillée mortuaire se tient sur l'avenue Boyelé. Référence : Arrêt de bus la ferme quartier le bled. La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.



IN MEMORIAM



27 septembre 2019 – 27 septembre 2022
Voici 3 ans que ma mère, grande-sœur, tante, fille, Mireille Prisque Niomella, nous a quittés pour un monde meilleur. Le voyage n'est pas fini et la mort n'est qu'un début. Car, jamais ne meurt celui auquel on continue de penser. En ce jour commémoratif, « la Grande Famille, Niombella, Mibelle Okolo Olyda (fille) » prie tous ceux qui l'ont connue et aimée, d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire. Le temps qui passe ne peut effacer la douleur d'un être cher. La lumière et la force de dieu, ainsi que sa présence auprès de lui sont notre confort et notre joie. Maman, que la paix du seigneur soit toujours avec toi. Maman, jamais, moi et tes petits fils t'oublierons.

COMMUNIQUÉ

La directrice générale du Complexe scolaire LYAM-ALEX informe les parents et élèves que la rentrée scolaire 2022-2023 aura lieu le lundi 3 octobre à 7h00. À titre de rappel, les frais d'inscriptions s'élèvent à 1000 FCFA par élèves et sont gratuits à partir de deux enfants appartenant à une même famille. Les frais mensuels sont :

- 1-Garderie : mi-temps = 10 000FCFA ; plein temps = 15 000FCFA.
- 2-Pré-scolaire : mi-temps = 10 000FCFA ; plein temps = 15 000FCFA.
- 3-Primaire : mi-temps = 10 000FCFA ; plein temps = 15 000FCFA.
- 4-Collège de la 6e à la 4e = 12 000 FCFA ; 3e = 15 000FCFA.

Adresse : Case P 13- 144V à Sonaco, derrière l'école de la Soprog en allant vers la station totale.

Contact : 06 498 22 45 / 06 99 20 846 / 05 768 55 55

La Direction

ADIAC

Toute l'actualité
Du Bassin du Congo
EN VIDÉO



LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

+336 11 40 40 56

info@adiac.tv

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guessa
Brazzaville - République du Congo

www.adiac.tv



RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

Initiation aux techniques bibliothéconomiques

Un atelier d'initiation aux techniques bibliothéconomiques, à l'intention du personnel de la Bibliothèque nationale du Congo, s'est ouvert le 26 septembre dans la salle de lecture éponyme, sous les auspices du conseiller aux Lettres, à l'Édition et à la Vulgarisation, Claire Kombo.

Depuis quelque temps, le personnel de la Bibliothèque nationale du Congo souffre d'un déficit criant de formation dans le domaine où il devrait plutôt exceller. Ce qui a pour conséquence une mauvaise organisation du travail et un amateurisme devant les usagers, a indiqué le directeur de cette structure, à l'occasion de l'ouverture de cet atelier. C'est fort de ce constat qu'il est organisé, à l'intention du personnel, cet atelier d'initiation aux techniques bibliothéconomiques afin qu'il reçoive une formation de base en vue de le rendre plus performant.

Programmé du 26 septembre au 4 octobre, cet atelier a pour objectif de doter le personnel des moyens et de ressources nécessaires pour le travail qui lui incombe à la bibliothèque. Il lui permettra aussi d'acquérir la maîtrise des notions fondamentales liées à la gestion de la bibliothèque, de comprendre le rôle et les missions d'une bibliothèque ; d'étudier la typolo-

gie des bibliothèques et la description du livre; d'apprendre le traitement intellectuel des ouvrages avant de les placer sur les rayons ; bref, comment animer une bibliothèque pour la rendre attractive. Car, travailler dans une bibliothèque, a dit le directeur, ce n'est pas seu-

lement collecter et conserver les supports documentaires, mais c'est également et surtout connaître les techniques visant à les rendre disponibles au public de façon qu'ils soient consultés aisément.

Ouvrant l'atelier au nom du ministre de la Culture et des Arts,

le conseiller aux Lettres, à l'Édition et à la Vulgarisation, Claire Kombo, a dit que son organisation comble les attentes du ministère. En effet, sans la formation, l'on sombre généralement dans la routine, l'approximatif, avec ce que cela comporte. Il est par conséquent heureux

que cette session de formation fasse des émules auprès des autres structures. « *Nous ne pourrions jamais atteindre des objectifs qui nous sont assignés sans une certaine expertise. Ce rendez-vous du donner et du recevoir est une très belle opportunité pour vous. Je souhaite que vous en tiriez le plus grand bénéfice en étant assidus et attentifs aux nouveaux éléments de langage et aux techniques qui vous seront prodigués* », a-t-il déclaré.

Il a indiqué que cet atelier permettra au personnel de cette bibliothèque de consolider ses connaissances grâce aux outils qui seront mis à sa disposition. « *Les enseignements que vous recevrez devraient être d'une grande utilité dans votre travail de tous les jours. Je souhaite que vous puissiez les capitaliser et les mettre en pratique pour la plus grande visibilité de notre ministère* », a-t-il lancé.

Bruno Okokana



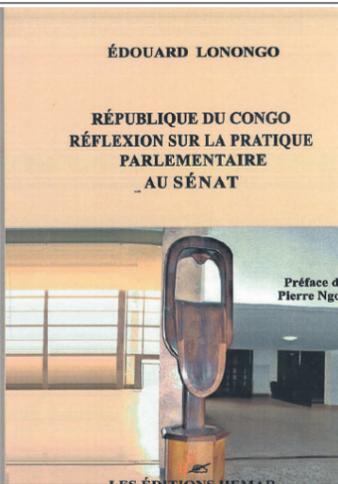
Le directeur de la Bibliothèque nationale et le conseiller aux Lettres lors de la cérémonie d'ouverture /Adiac



EN VENTE

ÉDOUARD LONONGO

**RÉPUBLIQUE DU CONGO
RÉFLEXION SUR LA PRATIQUE
PARLEMENTAIRE
AU SÉNAT**

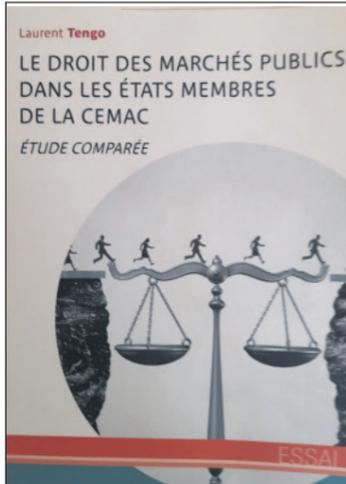


Préface de Pierre Ngo

Laurent Tongo

**LE DROIT DES MARCHÉS PUBLICS
DANS LES ÉTATS MEMBRES
DE LA CEMAC**

ÉTUDE COMPARÉE



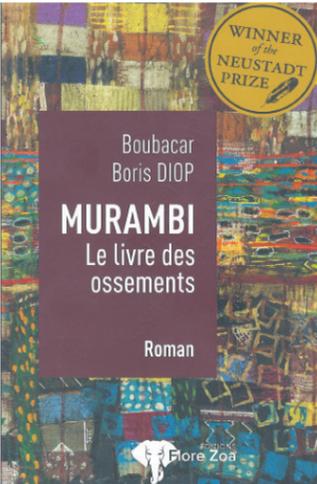
ESSAI

Boubacar Boris DIOP

MURAMBI

Le livre des ossements

Roman

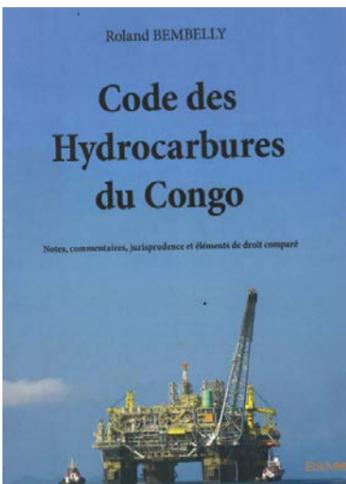


Florence Zoé

Roland BEMBELLY

**Code des
Hydrocarbures
du Congo**

Notes, commentaires, jurisprudence et éléments de droit comparé

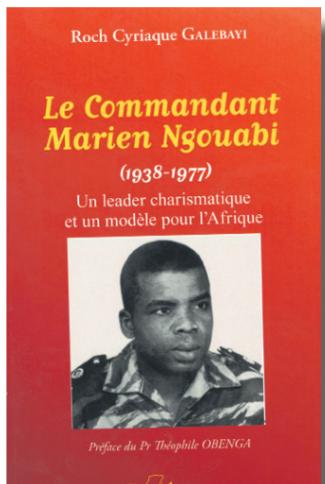


Roch Cyriaque GALEBAYI

**Le Commandant
Marien Ngouabi**

(1938-1977)

Un leader charismatique
et un modèle pour l'Afrique

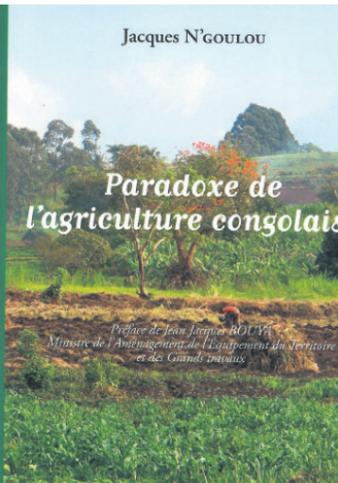


Préface du Dr Théophile OBENGA

Jacques N'GOULOU

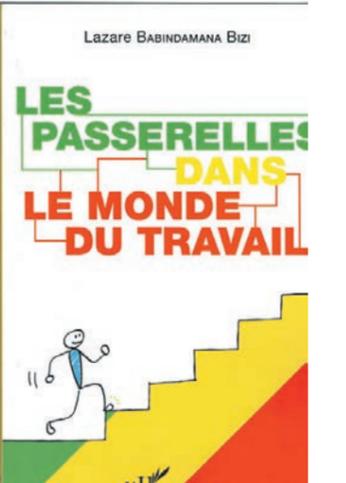
**Paradoxe de
l'agriculture congolaise**

Préface de Jean Lempo-BOLVA
Ministre de l'Aménagement du Territoire
et des Grands Travaux



Lazare BABINDAMANA BIZI

**LES PASSERELLES
DANS
LE MONDE
DU TRAVAIL**



L'Harmattan

Roland Bembelly et Annicet Cyriaque Nassy Pratt

**Précis de sous-traitance
au Congo**

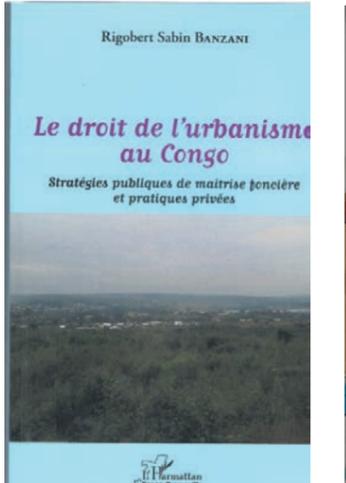
Nouvelle réglementation de la sous-traitance
pétrolière



Rigobert Sabin BANZANI

**Le droit de l'urbanisme
au Congo**

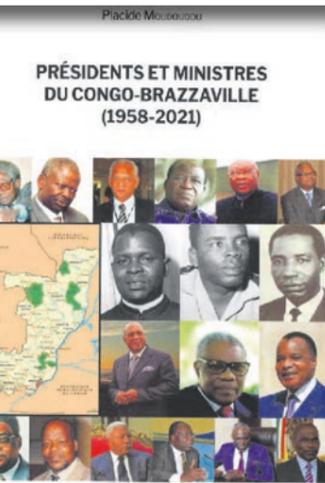
Stratégies publiques de maîtrise foncière
et pratiques privées



L'Harmattan

Placide Mouloukou

**PRÉSIDENTS ET MINISTRES
DU CONGO-BRAZZAVILLE
(1958-2021)**



GOUVERNEMENT MAKOSSO II

La diaspora culturelle salue l'entrée de Marie France Lydie Pongault

Les Congolais de l'étranger se félicitent de l'entrée au gouvernement de Marie France Lydie Pongault, anciennement conseiller du chef de l'État au département de la Culture et des Arts, qui sera chargée dorénavant du portefeuille de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des Loisirs, trait d'union vital entre les peuples et les pays.

De Paris, la diaspora se souvient de projets culturels et touristiques fort mémorables déjà menés à bien par l'ancien conseiller du Chef de l'État au département de la Culture et des Arts. Cette diaspora culturelle se souvient, par exemple, de l'implication de la nouvelle ministre pour la tenue et le rayonnement du Stand Livres et Auteurs du Bassin du Congo au Salon du livre de Paris. Lors des éditions à la Porte de Versailles, elle effectuait le déplacement de Brazzaville à Paris pour une participation effective en compagnie d'éditeurs et d'écrivains.

Également, avec une certaine fierté, à son actif entre 2014 et 2015, par l'itinérance de la collection unique dédiée au kiebe-kiebe, le rapprochement entre la culture du Congo et le Brésil. Le musée afro-brésilien de l'université de Salvador de Bahia et La Havane à Cuba s'étaient appropriés, le temps des expositions respectives, cette exposition venue du Congo profond. Cette collection unique dédiée au kiebe-kiebe avait, d'ailleurs, permis la création du musée de N'Gol'Odoua, inauguré le 9 mars 2017 par le président Denis Sassou N'Guesso.

La visibilité du peintre Gotène a été pendant très longtemps un de ses projets phares. Pour cet artiste, elle a réali-



Marie France Lydie Pongault au Stand Livres et Auteurs du Bassin du Congo au Salon du livre de Paris, France/DR

sé plusieurs expositions dont «Le monde merveilleux de Gotène» qui a donné lieu à la réalisation d'un film-documentaire.

En tant que présidente de l'association « Femmes de la Cuvette, vision et développement durable », Marie France Lydie Pongault a réussi récemment le pari de réaliser la première édition du festival culinaire d'Owando.

Face à cette énumération non exhaustive de quelques réalisations, la diaspora culturelle veut croire à la relance des chantiers sur la culture au Congo. Ce que l'artiste Ladis Arcade appelle une arrivée

harmonieuse comparable à l'étape où les musiciens accordent leurs instruments afin de pouvoir jouer une mélodie. Cette fois-ci, c'est la bonne. Tout en la félicitant et en lui souhaitant pleins succès, il formule le vœu de retrouver une piste de danse bondée jusqu'alors désertée. « Nous osons croire que très bientôt fleuriront des espaces de loisirs, de divertissement, d'apprentissage et de partage d'expérience », espère-t-il.

De ce fait sera probablement réalisé le projet de l'artiste-musicien Loko Massengo Djeskain s'étant exprimé : « La culture c'est quelque chose de sérieux

étant à la base du développement du Congo... Elle doit être la passerelle de la diffusion de la connaissance, de la créativité artistique pour tous... Convoquons les états généraux de la musique congolaise en invitant tous les acteurs concernés ».

Pour Jocelyn Armel, alias le Bachelor, de la boutique Sape & Co installée dans le 18e arrondissement de Paris, métro Château Rouge, le monde de la Sape se réjouit de cette entrée au nouveau gouvernement d'Anatole Collinet Makosso. « Avec Marie France Lydie Pongault, la Sape a trouvé un soldat acquis à cette noble cause et ne

sera plus considérée comme un art mineur. Avec elle, nous espérons qu'elle saura faire la jonction entre la rumba et la Sape issues d'une même mère : la culture. »

La nouvelle ministre passe de l'ombre à la lumière. Elle est une fêve de l'art. Également proche de la « destination Congo ouvert au tourisme ». Parmi les dossiers du tourisme à dépoussiérer, existe celui datant de 2014 avec la construction d'un musée de l'Histoire de l'esclavage au port d'embarquement de Loango, projet inscrit sur celui de la « Route de l'esclave » initié par l'Unesco en 1998.

Marie Alfred Ngoma

MUSIQUE

Fredy Massamba signe «Keriko »

Le single « Keriko » de l'artiste musicien Fredy Massamba prépare la sortie officielle de l'album éponyme, prévue pour le 7 octobre prochain sur toutes les plateformes légales de téléchargement et de streaming en version audio et vidéo.

Actuellement en finalisation de l'album à venir, Fredy Massamba, l'Afrosoul, va encore faire délecter les mélomanes de la bonne musique avec ses rythmes favoris : soul, hip-hop et bien sûr la rumba congolaise. Un tempo et un groove qui résonnent aux sons des rythmes et chants d'Afrique et des traditions ancestrales.

Né le 4 octobre 1971 à Pointe-Noire, Fredy Massamba est un auteur-compositeur-interprète congolais. Il s'illustre dans la soul, le hip-hop, le funk ainsi que dans les polyphonies africaines. Il n'est pas arrivé dans le monde de la musique par hasard. De son père lui vient son amour pour la musique. Quant à sa maman, elle chantait dans une chorale grégo-

rienne.

C'est en écoutant la radio que Fredy Massamba découvre la rumba congolaise dès son plus jeune âge. À 14 ans, il intègre la chorale où il commence à chanter et à jouer la percussion. En 1991, il fait partie du célèbre groupe de percussions « Les tambours de Brazza » et commence une tournée mondiale. En 1997, il est contraint de quitter son pays à cause de la guerre qui y éclata.

En Europe, il s'impose comme artiste talentueux et respecté pour son professionnalisme et l'étendue de son registre musical. Il est sollicité dans de nombreux featuring et collaborations avec des artistes de la world music tels Zap Mama, Didier Awadi ou Ma-



nou Gallo. Quand il sort "Ethnophony", son premier album solo, il est Kora Awards 2012 à Abidjan, dans la catégorie meilleur artiste masculin Afrique centrale.

Après une tournée internationale, il revient avec un nouveau projet "Makasi" (force en lingala). Un opus produit par Fred Hirsch qui avait auparavant collaboré aussi dans son précédent opus mixé à New York.

Notons que Fredy Massamba, depuis plus de quinze ans, est sur le devant de la scène avec des tournées à travers le monde ponctuées par des succès dans presque tous les continents, en Afrique, en Europe, aux Amériques, en Asie.

Hervé Brice Mampouya

MAIRIE DE POINTE-NOIRE

Evelyne Tchichelle décline son programme

Première femme maire de Pointe-Noire, Evelyne Tchichelle porte un programme urbain qu'elle veut dérouler sur les six arrondissements que compte cette ville. Elue présidente du Conseil départemental et municipal, elle a évoqué un dynamisme des atouts pour la ville, apporté depuis plusieurs années par les équipes précédentes, mais qui doit être assujéti à une conjugaison de volonté.

La nouvelle patronne de la ville de Pointe-Noire a dévoilé le 23 septembre, après son élection, son programme de développement local, dont la gestion responsable de l'environnement reste au cœur de sa politique. Elle a affirmé que la propriété urbaine, l'hygiène du milieu, la gestion rationnelle des domaines privé et public de la commune feront partie des axes prioritaires sur lesquels reposera son action. « *Quel que soit l'horizon où il s'ébauche et se confirme, le développement d'une ville est assujéti à une conjugaison de volonté, celle de notre équipe gagnerait à rencontrer la vôtre, à nos deux volontés devrait se greffer celle des entreprises, des milieux associatifs, des personnalités indépendantes et j'en passe. Pour l'amour de notre ville, je vous remercie d'avance, de libérer la générosité dont je vous sais infiniment capables, de laisser fleurir de nouvelles habitudes à un lien avec une citoyenneté de progrès. C'est à cette seule condition que*

nous gagnerons ensemble la bataille de la transformation, chaque jour rêvée de notre ville », a-t-elle dit à l'ensemble des conseillers.

Plan d'actions sur cinq ans

Le programme de développement local mis en place par la nouvelle équipe municipale a une visée opérationnelle axée sur sept axes, à savoir l'habitat, l'aménagement du territoire, le développement économique, la participation citoyenne, la coopération, la gouvernance et la communication.

A propos de l'habitat, cette équipe sollicite du gouvernement la prolongation du Projet développement urbain et restructuration des quartiers précaires (Durquap). Elle entend organiser la collecte des ordures ménagères dans tous les quartiers de la ville, la lutte contre le phénomène des érosions, entretenir et construire les voiries et les réseaux divers, améliorer l'éclairage public et les signalisations horizontales et verticales, garantir la paix



et la sécurité des citoyens et de leurs biens.

Pour l'aménagement du territoire, un plan de développement départemental est envisagé en vue

d'améliorer les infrastructures municipales et départementales, d'accélérer le verdissement de la ville et valoriser les espaces verts existants, créer des

maisons de quartier, aménager des installations culturelles et sportives de proximité, favoriser le développement durable par le planting d'arbres, adopter un plan de transport départemental, faciliter la vie des personnes à mobilité réduite dans l'espace urbain, rendre accessible le Centre-ville aux piétons, et enfin encourager l'émergence de projets culturels. L'axe « coopération » consiste à redynamiser la coopération décentralisée, conforter la présence de la ville au sein des réseaux de coopération, mettre en place une coopération interdépartementale, susciter la mise en place d'équipements collectifs communs avec le département du Kouilou, relancer l'association Pointe-Noire Perspective (Mairie, PAPN, et CCIAM PNR). Notons qu'Evelyne Tchichelle succède à ce poste à Jean François Kando et devient ainsi le trentième maire de la ville de Pointe-Noire. Son programme de développement local a été mis en place pour améliorer les conditions de vie des citoyens.

Hugues Prosper Mabonzo

COLLECTIVITÉS LOCALES

Marcel Koussikama élu maire de Dolisie

Au terme d'un vote à candidat unique tenu le 23 septembre, après le retrait des autres prétendants, le candidat indépendant Marcel Koussikama a été élu maire de la ville de Dolisie. Il a bénéficié du soutien du Parti congolais du travail, des indépendants ainsi que de la majorité présidentielle.

Le nouveau maire de Dolisie a obtenu 44 voix sur 45. Conscient des défis qui l'attendent, l'heureux élu a promis, dans son mot de circonstance, l'achèvement du bâtiment abritant le Cercle culturel, le pavage des routes de la ville, l'éclairage public, des fontaines publiques dans les quartiers.

L'éradication du phénomène « bébés noirs », la construction des ouvrages de franchissement en béton armé, la clôture de toutes les écoles de la ville, la création d'un fonds de soutien aux agriculteurs, la promotion du sport, la mise en place des structures de santé



font partie des ambitions du nouveau gestionnaire de la ville de Dolisie. Le nouveau Conseil communal a un bu-

reau de trois membres: un président issu de la majorité présidentielle, un vice-président appartenant à l'Union

panafricaine pour la démocratie sociale et un secrétaire exécutif du Mouvement pour la démocratie et le progrès,

parti allié à la majorité présidentielle.

Marcel Koussikama remplace à ce poste Ghislain Rodrigue Nguimbi Makosso qui fut vice-président sous le maire Fernand Diokouandi, candidat malheureux aux dernières législatives à Loudima et Dolisie. Il sied de rappeler que cette session inaugurale a été patronnée par le ministre Ghislain Thierry Maguessa Ebo-mé entouré du délégué du ministre de l'Intérieur et du secrétaire général du département du Niari. Âgé de 62 ans, Marcel Koussikama est inspecteur des impôts, marié et père de six enfants.

Max Ferhyne Poudi

TOURISME ET LOISIRS

Destinée Doukaga passe le témoin à Lydie Pongault

Marie France Lydie Hélène Pongault a été installée, le 27 septembre, dans ses nouvelles fonctions de ministre de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des Loisirs, lors d'une cérémonie de passation de service sobre et riche en hommage. Elle remplace Destinée Hermella Doukaga à la tête de ce ministère de 2021 à 2022.

La cérémonie de passation de service entre les deux ministres s'est tenue sous la supervision des représentants du cabinet du chef de l'Etat, de la primature et du secrétariat du gouvernement. Remettant les documents et textes de base régissant le département touristique, la ministre du Tourisme et des Loisirs sortante, Destinée Hermella Doukaga, a encouragé Marie France Lydie Hélène Pongault, ministre entrante, en lui souhaitant bon courage et bon succès dans cette nouvelle mission. « *Nous allons tous œuvrer puisque nous avons une cause commune, un intérêt que cette cause aboutisse. Nous formulons le vœu que la continuité sera très prometteuse et même spectaculaire* », a-t-elle dit.

Dans son allocution, Destinée Hermella Doukaga est revenue sur les réalisations durant son mandat tout en faisant état de quelques projets en cours parmi lesquels le projet de réhabilitation du grand hôtel de Dolisie, le projet de valorisation du site de sossi de Dolisie, la construction de la salle polyvalente au site des cataractes du Djoué, à Brazzaville, la construction du village de la gastronomie congolaise



La photo de famille / Adiac

au site des cataractes du Djoué, etc.

« *Une année nous a permis de poser les bases nécessaires à la prise de l'élan visé par le président de la République de faire du tourisme l'un des secteurs qui pourraient contribuer à la construction de la richesse na-*

tionale. Dans tous les pays du monde pour parler développement, il faut un certain nombre de préalables, à combien plus forte raison pour le ministère du Tourisme, un secteur aussi sensible et exigeant », a-t-elle indiqué. Consciente de la grande transversalité du secteur du tourisme et

des loisirs, qui rend ses missions complexes, la ministre Lydie Pongault a appelé le personnel chargé de l'animation des différentes structures qui le composent à faire preuve de responsabilité, de compétence, de loyauté, de disponibilité et d'engagement.

Par ailleurs, elle a promis de s'at-

teler à créer un environnement favorable au développement du tourisme afin de mieux vendre la destination Congo et faire du pays un hub touristique prisé à l'échelle internationale. Il s'agira, en filigrane, de porter à hauteur de 10% la contribution du secteur touristique au produit intérieur brut, autant que l'indique le Programme national de développement 2022-2026 ; de mettre en place toutes les infrastructures d'appui aux activités touristiques, de viabiliser les sites existants et de piloter au rythme des ambitions du pays le développement du tourisme ; de mettre en place des programmes de construction et d'aménagement des voies d'accès aux sites touristiques.

En des mots empreints de respect et de considération, Lydie Pongault a souhaité plein succès à Destinée Hermella Doukaga dans ses nouvelles fonctions au Parlement. « *Vous pouvez être fière de partir d'ici, assurée et rassurée que tous les acquis glanés durant votre passage à la tête de ce ministère seront capitalisés, consolidés et utilisés à bon escient* », a-t-elle fait savoir.

Rosalie Bindika
et Merveille Atipo

CULTURE ET ARTS

La ministre installée dans ses fonctions

Nommée par décret présidentiel 2022-1850 du 24 septembre 2022, la ministre de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des Loisirs, Marie-France Lydie Hélène Pongault, a été installée dans ses fonctions le 27 septembre dans son nouveau cabinet de travail.

La passation de service de la ministre de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des Loisirs s'est déroulée en deux phases. La première s'est passée avec le ministre de la Culture et des Arts sortant, Dieudonné Moyongo, patronnée par le représentant de la présidence de la République, le conseiller Yves Ickonga. Au cours de cette cérémonie, le ministre sortant a présenté à la promue la structure qu'elle aura la charge de diriger. Après avoir examiné les différents documents y relatifs, lecture a été faite du procès-verbal et de ses annexes, en présence des représentants de la présidence de la République, du Premier ministre et du secrétaire général du gouvernement. Puis s'en est suivie la signature du procès-verbal de passation de service. Avant de céder le témoin à la ministre de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des Loisirs, le ministre Dieudonné Moyongo a remercié le président de la République et le Premier ministre qui lui avaient fait confiance en le nommant ministre de la Culture et des Arts. « *Merçi aussi parce que tout au long de ces cinq ans,*

j'ai bénéficié de leur soutien indéfectible. Je voudrais dire un mot à la ministre de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des Loisirs qui va désormais me succéder. Je vous ai connue, il y a quelques années, dans mes fonctions antérieures. Je suis convaincu que vous réussirez la mission qui vous est confiée. Je vous laisse le personnel du ministère de la Culture et des Arts qui est disposé de vous accompagner

que vous aurez à diriger à partir d'aujourd'hui ».

Ériger de nouvelles infrastructures culturelles et promouvoir le développement des produits culturels

Après son installation et après avoir suivi avec un grand intérêt le discours de son successeur, la ministre de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des Loisirs l'a félicité pour sa grande

procher de vous, toutes les fois que votre expertise nous sera utile », a déclaré la ministre Lydie Pongault.

Le secteur de la Culture et des Arts, a-t-elle dit, est l'un des secteurs majeurs de la vie sociale et économique du Congo. Du point de vue social, il se doit d'œuvrer à la pérennisation du patrimoine matériel et immatériel de ce pays, notamment par la protection, grâce aux mécanismes de l'Unes-

tion des différentes structures au sein du ministère, compétence, loyauté, disponibilité et engagement. La culture est avant tout notre identité, notre façon de vivre. Ce sont nos traditions, nos croyances et nos habitudes », a-t-elle souligné.

Elle a indiqué que son action à la tête de ce département ministériel s'adossera sur le projet de société du président de la République, Denis Sassou N'Guesso, « Ensemble poursuivons la marche », détaillé dans le Programme national de développement 2022-2026. Il s'agira, a-t-elle précisé, d'ériger de nouvelles infrastructures culturelles, de former aux métiers de la culture, de promouvoir le développement des produits culturels et de renforcer le dispositif juridique de valorisation et d'accompagnement de la culture. Pour Marie-France Lydie Hélène Pongault, les différents chantiers énumérés sont autant de défis à relever et nécessitent une conjugaison des efforts de tous. « Que vive la culture et les arts ! », a-t-elle conclu ses premiers mots à la tête de ce département ministériel.

Bruno Okokana

« Je vous déclare installée dans vos nouvelles fonctions et vous remets symboliquement les clés de la maison que vous aurez à diriger à partir d'aujourd'hui »

dans vos nouvelles fonctions », a-t-il indiqué.

A l'issue de ce message de soutien du ministre sortant, le représentant de la présidence de la République, le conseiller Yves Ickonga, a installé la ministre nouvellement promue dans ses fonctions sous cette formule : « *Je vous déclare installée dans vos nouvelles fonctions et vous remets symboliquement les clés de la maison*

capacité managériale qui lui a permis de donner les impulsions nécessaires pour le meilleur fonctionnement de ce département ministériel. « *La vie administrative étant ainsi faite, vous pouvez être fier de partir d'ici, la tête haute, ce, après avoir accompli avec honneur et dévouement les missions qui étaient les vôtres. Nous n'hésiterons, à aucun moment, de nous rap-*

co et autres, des traditions ainsi que des us et coutumes congolais. « *Sous un autre angle, le secteur de la culture et des arts est une industrie qui, grâce à l'ensemble d'activités qui lui sont inhérentes, est à même de contribuer au PIB comme tous les secteurs porteurs de l'économie congolaise. Ce qui rend nos missions complexes et exige du personnel chargé de l'anima-*